

Département de Loir-et-Cher

BEUCE VAL DE LOIRE

Communauté de Communes

AR 2022-09

Fin de fonction de régisseur titulaire

Le Président de la Communauté de communes Beauce Val de Loire

Vu la décision 2016/12 en date du 25 février 2016 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des redevances familles dans le cadre du service « PAJ – Point Accueil Jeunes » ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;


ARRETE

ARTICLE PREMIER – Il est mis fin aux fonctions de régisseur de M. BRETON Stéphane de la régie de recettes « PAJ » pour la raison suivante : Démission au 31/12/2021

FAIT à ...MER....., le ..21.04.2022

SIGNATURE DE
L'AUTORITE QUALIFIEE



Envoyé en préfecture le 26/04/2022
Reçu en préfecture le 26/04/2022
Affiché le 26/04/2022 
ID : 041-200055481-20220426-AR2022_09-AI